## Un regard neuf sur la gestion de l'eau douce



Canadä

## **Contexte**

En 2001, le projet de Développement durable (DD) a été lancé, traitant des enjeux d'ordre général tels que la responsabilité sociale de l'entreprise, l'environnement et le commerce, et les instruments de politiques. À l'automne 2003, une deuxième étape du projet, la gestion de l'eau douce, a été amorcée.

Facilement renouvelable et essentielle à tous les aspects de l'économie et de l'environnement, l'eau douce est une ressource soumise à de plus en plus de pressions. Bien que le Canada en possède en grande quantité, la majeure partie se situe au nord des grands agglomérations et des entreprises où il y a un besoin. Dans les secteurs à forte densité de population, l'eau douce de qualité se fait de plus en plus rare.

Les conséquences de l'insalubrité de l'eau sont diverses : émission d'avis aux citoyens concernant la nécessité de faire bouillir de l'eau, maladies causées par une eau contaminée (par exemple à Walkerton en 2000), augmentation des coûts de traitement de l'eau des réserves municipales, citoyens inquiets qui achètent, à prix élevé, de l'eau embouteillée pour ne pas utiliser l'eau du robinet, et perturbation des écosystèmes aquatiques là où la pollution met en danger les espèces qui y vivent.

Au Canada, la diminution des réserves d'eau représente un problème principalement dans les prairies agricoles et dans certaines des vallées intérieures de la Colombie-Britannique – lesquelles sont arides mais très productives – Maintenant, ce problème apparaît aussi dans d'autres régions, par exemple dans le Sud de l'Ontario. Près de Perth, une entreprise a dû se défendre contre des résidents locaux qui voulaient l'empêcher d'obtenir un permis pour extraire de l'eau. Dans la région de Toronto, le développement et l'alimentation des nappes d'eau souterraines font l'objet de concurrence pour l'espace dans la moraine d'Oak Ridge.

Pour le gouvernement fédéral, l'eau douce est une question principalement horizontale. Un comité interministériel formé de 19 sous-ministres adjoints a été chargé d'étudier les questions relatives à l'eau douce. Bien qu'Environnement Canada et Santé Canada dirigent la majeure partie de ce dossier, Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans

et d'autres ministères y jouent des rôles importants dans plusieurs aspects, et dans d'autres, des rôles d'appui.

## Le regard neuf que jette le PRP sur la gestion de l'eau douce

Le projet du PRP portera sur deux grands thèmes, lesquels comporteront des sous-thèmes :

- Instruments économiques pour gérer l'eau douce
  - Instruments pour gérer la demande
  - Instruments pour limiter la pollution
- Rôle du gouvernement fédéral dans la gestion de l'eau douce
  - L'eau douce dans l'administration fédérale
  - · Les aspects internationaux de la gestion de l'eau douce
  - · L'eau douce et la pauvreté au Canada
  - Le changement climatique et les politiques en matière d'eau douce

Le volet Instruments économiques portera sur les possibilités, les limites et les difficultés liées à l'utilisation au Canada des instruments économiques pour gérer l'eau douce. Contrairement à nous, la plupart des pays européens ont davantage recours aux instruments économiques pour ce qui est de l'environnement, et l'eau ne fait pas exception. Jusqu'à récemment, la plupart des ménages canadiens ne possédaient pas de compteurs d'eau; de nombreuses municipalités imposent encore des tarifs fixes ou même des tarifications dégressives par tranches (c.-à-d. plus la personne consomme d'eau, moins le prix unitaire est élevé). En général, la plupart des agriculteurs – les plus grands consommateurs d'eau au Canada – ne paient pas l'eau; ils n'assument que les coûts liés à l'utilisation des pompes et des systèmes d'arrosage.

Parallèlement, les instruments économiques, mis à part des amendes imposées pour avoir enfreint les règlements, sont rarement utilisés pour limiter la pollution de l'eau.

La première activité organisée sous ce thème sera un symposium qui aura lieu à Ottawa les 14 et 15 juin 2004 (coparrainé par la Walter and Duncan Gordon Foundation, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Environnement Canada, et le Réseau canadien de l'eau).

Ce symposium d'experts n'accueillera que 60 participants afin de garantir une discussion productive. Y seront présents des experts de renommée mondiale venant de l'Australie, d'Israël, de l'Union européenne et des États-Unis, ainsi que des chercheurs canadiens, des experts et praticiens des administrations municipales et gouvernements provinciaux ainsi que des représentants des ministères fédéraux et d'organisations environnementales non gouvernementales.

On étudiera aussi le **Rôle du gouvernement fédéral** dans la gestion de l'eau. Ce thème permettra d'abord d'examiner les lois fédérales, pour déterminer les rôles et les responsabilités, puis de se pencher sur la façon dont les ministères fédéraux conçoivent et délèguent leurs responsabilités par le biais d'un examen des stratégies de développement durable, dans une perspective axée sur l'eau douce.

Parmi les autres sous-thèmes, mentionnons un examen de l'efficacité des politiques fédérales face aux répercussions du changement climatique sur l'eau douce, le rôle du gouvernement fédéral dans l'approvisionnement en eau douce dans les communautés des Premières nations et les communautés nordiques, et le rôle du Canada concernant l'eau douce dans les pays en développement.

Ce thème sera étudié principalement par le biais de projets de recherche internes et collectifs, ainsi que d'un atelier sur le changement climatique (organisé par Ressources naturelles Canada et le Fonds d'action pour le changement climatique) qui aura lieu à l'automne 2004.